

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°066/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **14 août 2025**

Date d'affichage : **21 août 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 20 août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Yveline CORDIER, Lisa FAURE, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Pierre SAVOLDELLI **formant la majorité des membres en exercice**

Absents :

Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK,

Lisa FAURE a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	9
VOTANTS	:	9

OBJET : COUPE AFFOUAGERE 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'année 2025, en application des articles L.243-1 à L.243-3 du Code Forestier, il est proposé d'arrêter la liste des affouagistes de la commune du Monêtier-les-Bains qui se sont inscrits avant le samedi 10 mai 2025, comme suit :

BAYARD REINE
BRUN FABIENNE
ARDUIN SYLVIE
ARDUIN VICTOR
ARNOUX MARCEL
ASSELIN MICHELLE
BANKES WILLIAM
BARRE CLAUDE
BAYARD GILBERT
BAYARD MADELEINE
BELLIER GABRIEL

BELLIER JEAN-MARIE
BERGEON JEAN-PIERRE
BERNARD ALAIN
BEYOU CHRISTINE
BONNARDEL LIONNEL
BONNARDEL REGIS
BONNARDEL REMY
BOUCHARD BRUNO
BOY MARIELLE
BOY MAXIME
BRUN FRANCIS
CHANTRIAUX CHRISTINE
CHARRIER MAURICE
CONRAUX ISABELLE
COUPAYE ODILE
COURCIER CYRIL
CRUELLE LEGER FRANCOISE
DAMIANI ANNA
DAMIANI ANNE
DANIEL PAUL-ERIC
DEBEILLE MAXIME
EYMARD GEORGES
EYMARD M CLAUDE
FAURE ALEXIS
FAURE GENEVIEVE
FAURE HELENE
FAURE MICHEL THIERRY
FERRIER BASTIEN
FERRIER CHRISTIAN
FERRIER NATHAN
FINAT SANGNIER
GAMAIN CLAIRE
GAUDIN MARIE-HELENE
GINEL XAVIER
GONNET ALAIN
GONNET DANIEL
GONNET JEAN-MICHEL
GONNET MARIE-HELENE
GOUEL ANDRE
GUGLIELMETTI CEDRIC
GUGLIELMETTI REMI
JOSSERAND LOUIS

JOSSERAND PIERRE
JOSSERAND PIERRE (MAISONS BLANCHES)
JOURDAN ETIENNE
JUGE JOSEPH
MASSET YVES
MASSON ELISABETH
MEHAT ANNE
MERLE CHRISTOPHE
MERLE HENRI
NAEPLS CECILLE
NOELY PERRIER MARTINE
PERROTTET SOPHIE
PEYTHIEU DANIEL
PEYTHIEU GERARD
PEYTHIEU LOIC
PHILIP CHRISTOPHE
PHILIP GUY
PHILIP REGIS
PHILIP SOPHIE
PLASSON AGNES
REBATEL ERIC
REBATEL GERARD
REY CHANTALE
REY EMMANUEL
REY JEAN-MARIE
REY YVES
SCI LE GRAND PONTEL
THOMAS MAURICE (ELIE)
TURIN VINCENT
VANNARD ERIC
VINCENT YVES
ZYDEK ALBERTE
ZYDEK DANIEL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à la majorité (8 voix pour et 1 voix contre : M. Pierre SAVOLDELLI)** :

DIT que la coupe sera délivrée par lot débité à récupérer et partagée par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de ménage, ayant domicile réel et fixe dans la Commune avant la publication du rôle, sur la zone prévue à cet effet au Laurau.

CONFIE à l'ONF la matérialisation des lots.

FIXE le délai d'enlèvement des bois au 1er décembre 2025.

Le Maire prononcera la déchéance des droits relatifs aux lots qui n'auraient pas été enlevés à cette date.

APPROUVE la liste des affouagistes ci-dessus pour l'année 2025.

FIXE la contribution des ayants droits à 80 €.

DIT que les lots seront attribués aux affouagistes s'étant acquittés, au jour de la présente délibération, de la contribution demandée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



A large blue ink stamp of the town hall seal is partially visible, covered by a handwritten signature consisting of several vertical and horizontal strokes.

La secrétaire de séance

Lisa FAURE



A handwritten signature consisting of a series of loops and curves, appearing to be a stylized 'L' and 'F'.